

# LES CHIFFRES CLÉS



**1,1 MILLIONS**  
d'équidés



**180 000**  
emplois dont 57 000 en activité principale



**20 SUR 24**  
le nombre de races françaises de chevaux  
considérées en grave risque de perte de biodiversité



**-21%**  
des naissances d'équidés (-30% en chevaux de trait)



**75€**

**contre**

**8€**

Le coût d'identification est de 75€ pour un poulain  
contre 8€ pour un veau



**60% D'IMPORTATIONS**

Le taux d'approvisionnement français en viande chevaline  
est de 40% : on importe massivement pour couvrir nos besoins !



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur  
du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de réparti-  
tion et de solidarité. Le projet pour une agriculture paysanne, qu'elle  
défend avec constance depuis sa création, est cohérent et global.

**CONTACTER LA CONF'**

✉ : [contact@confederationpaysanne.fr](mailto:contact@confederationpaysanne.fr)

🌐 : [www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)

☎ : 01 43 62 04 04

# ÉQUIDÉS

## NOS PROPOSITIONS POUR LES PAYSANNES ET PAYSANS



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs



## LES ÉQUINS SONT DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE !

A la Confédération paysanne, nous demandons que le cheval et autres équidés soient enfin considérés réellement comme des animaux d'élevage et la filière équine comme filière agricole.

Le cheval est une réalité de l'agriculture et de la ruralité française. Cependant, l'historique n'a pas forcément été au dialogue avec le monde agricole. Les structures de formation ne sont pas les mêmes. Les éleveurs équins peuvent se retrouver dans la définition de paysan et dans le projet politique de la Confédération paysanne qui passe par le développement de l'agriculture paysanne, la défense des petites structures, du revenu paysan, des pratiques respectueuses des humains, des animaux et des ressources naturelles. L'élevage équin peut être source d'emplois, notamment les structures équestres rurales qui produisent leurs fourrages, dont beaucoup contribuent à la démocratisation de l'équitation en milieu rural. Cela rejoint notre combat pour l'animation de campagnes dynamiques.

## NOS PROPOSITIONS POUR LE REVENU DES ÉLEVEURS

- **Un retour de la TVA à un taux réduit** pour l'ensemble des activités de la filière équine.
- **Une simplification de l'éligibilité aux aides Pac pour les éleveurs.euses ayant des équidés**, propriétaires de structures équestres en milieu rural qui produisent des fourrages sur des surfaces agricoles. Les mesures agroenvironnementales et climatiques (Maec) ne doivent pas exclure les équidés dans leurs critères d'éligibilité.
- **La poursuite de la mutualisation du coût de l'équarrissage** afin de faire baisser le coût exorbitant de ce dernier, notamment en privilégiant la voie bouchère. Celui qui exclut l'animal de la voie bouchère doit en supporter le prix.
- **Les tarifs des prestations d'élevage** (identification, échographie, insémination...) doivent être comparables à ceux pratiqués dans les autres filières animales.

## NOS PROPOSITIONS POUR LA DURABILITÉ DU MÉTIER D'ÉLEVEUR

**Un bon revenu est la première condition pour l'avenir des éleveurs équins.** Face aux enjeux sociétaux et écologiques, nous devons nous appuyer et promouvoir le lien au sol fort et le pâturage dans les élevages équins français, tant pour l'autonomie sur la ferme que pour le bien-être animal. C'est à cette condition que nous répondrons efficacement aux attaques incessantes du mouvement végan qui milite pour abolir l'élevage, quelle que soit sa forme.

## LES REVENDICATIONS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

- **Un pilotage démocratique et transparent de la filière.** L'IFCE, structure héritée des haras nationaux, n'apporte plus de services intéressants pour les éleveurs. Pire, il intervient dans des domaines en concurrence avec les acteurs de la filière, notamment dans le domaine de la formation. Les missions de service public doivent être réassumées par le ministère de l'Agriculture et celui des Sports. Une structure avec une gouvernance interprofessionnelle claire doit remplacer l'IFCE.
- **Garantir une traçabilité totale sur l'ensemble de la filière**, ce qui suppose que tout propriétaire remplisse le cahier pharmaceutique. Pour cela, il faut notamment mettre fin à la possibilité d'exclure un équidé du circuit de l'alimentation humaine pour les détenteurs au cours de la vie de l'animal.
- **La résolution du problème des autorisations de mise sur le marché (AMM) des médicaments** qui ne sont pas renouvelées pour l'espèce équine par les laboratoires au regard du coût de la procédure, ce qui engendre la sortie d'un nombre considérable de chevaux de la filière bouchère.
- **La reconnaissance de l'énergie animale** comme énergie renouvelable par les pouvoirs publics nationaux et européens.
- **Le soutien à la recherche sur la mécanisation en traction animale.**
- **Un soutien à la valorisation des systèmes herbagers et pastoraux** et aux pratiques en complémentarité avec les autres filières agricoles (par exemple, pâturage mixte bovins/équins, utilisation du cheval en maraîchage/viticulture).
- **Un soutien au fonctionnement des associations nationales de races** pour la préservation de la biodiversité animale.